

# La veille municipale

Mercredi 29 janvier 2014  
volume 17, numéro 5  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

### 1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux  
modifiés

Gazette officielle du  
Québec, Partie 2, fascicule  
n° 5 du 29 janvier 2014

### 2 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 4 du 25 janvier 2014



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup> : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

### Lois municipales modifiées

*Loi sur les cours municipales*, RLRQ, c. **C-72.01**, ann. I.

*Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2013, c. 29, a. 6.

### Règlements municipaux modifiés

*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, L.C. **1999, ch. 33**.

*Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs*, DORS/2003-2, aa. 1, 3, 4, 6, 9, 10, 12-17, 19.1, 23 (F), 24 (A), 30 (A), 32, 32.3, 32.7, 35-36, 38, intertitre précédant l'article 39, 39-42.1, 44, 45.

*Règlement modifiant le Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs (système de diagnostic intégré pour les moteurs de véhicules lourds et autres modifications)*, DORS/2013-8 du 31-01-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 283, aa. 1-25.

### Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 5 du 29 janvier 2014

### PROJETS DE RÈGLEMENT

*Code de la sécurité routière — Permis spécial de circulation d'un train routier*.

Avis, (2014) 146 G.O. 2, 329.

*Conservation et la mise en valeur de la faune, Loi sur la... — Aquaculture et la vente des poissons.*

Avis, (2014) 146 G.O. 2, 332.

### DÉCISIONS

*Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités relativement à des électeurs du district n° 2 de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.*

Décision de 2014, (2014) 146 G.O. 2, 333.

*Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités relativement à la tenue du vote itinérant dans la Ville de Chibougamau.*

Décision de 2014, (2014) 146 G.O. 2, 334.

*Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités relativement au dépouillement des bulletins de vote au poste de maire dans la Ville de Montréal.*

Décision de 2014, (2014) 146 G.O. 2, 335.

*Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités relativement au vote d'électeurs dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et d'Anjou.*

Décision de 2014, (2014) 146 G.O. 2, 336.

*Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités relativement aux*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*bulletins de vote dans la Municipalité de Trécesson.*

Décision de 2014, (2014) 146 G.O. 2, 337.

*Directeur général des élections —  
Décision en vertu des pouvoirs qui lui  
sont conférés par l'article 90.5 de la Loi  
sur les élections et les référendums dans  
les municipalités relativement aux  
dépouillements des bulletins de vote par  
anticipation.*

Décision de 2014, (2014) 146 G.O. 2, 338.

## **ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

*Mise en oeuvre du Programme général  
d'aide financière lors de sinistres réels  
ou imminents relativement aux pluies  
abondantes survenues le 24 juin 2013,  
dans la municipalité de La Pêche.*

A.M. 0001-2014 du 16-01-14, (2014) 146 G.O.  
2, 339.

**Gazette officielle du Québec,  
Partie 1, fascicule n° 4 du 25  
janvier 2014**

## **MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...**

### **RESSOURCES NATURELLES**

*Programme de réforme cadastrale  
(Interdiction d'aliénation d'un droit de  
propriété dans la circonscription  
foncière de Kamouraska).*

Avis, (2014) 146 G.O. 1, 130.